

Compte rendu des délibérations n°79

Séance ordinaire du mardi 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes des Portes de Meuse dont la constitution a été autorisée par arrêté préfectoral n°2018-1545 en date du 28 juin 2018, légalement convoqué, s'est réuni, Auditorium Jean SALIN au siège de la Communauté de Communes situé au 1 rue de l'Abbaye à Montiers-sur-Saulx (55290) sous la présidence de Monsieur Michel LOISY.

Nombre de membres composant l'assemblée :	67	Nombre de membres présents :	54
Nombre de membres en exercice :	67	Nombre de pouvoirs :	3
Quorum :	34	Le quorum est atteint l'assemblée peut délibérer	

Étaient présents : **ADNET** Maxime, **ANDRE** Jean-Claude, **AUBRY** Laurent, **BONTANT** Vincent, **BREUIL** Benoît, **CARDON** Dominique, **CARRE** François-Xavier, **CHEVALLIER** Marie-Laure, **CHRETIEN** Franck, **COLLET** Jean-Marie, **COLLIN** Christophe, **COLOMB** Emmanuelle, **DABIT** Pierre, **DE WEERD** Marion, **DEPREZ** Isabelle, **DUBAUX** Gilles, **DUPUIT** Catherine, **ELIOT** Jean-Pierre, **ELVERS** Yannick, **FERNBACH** Robert, **FOISSY** Thierry, **FOURNIER** Jean-Noël, **GALLAND** Christophe, **GALLOIS** Marie-Hélène, **GROSJEAN** Didier, **HENRIONNET** Bernard, **INTINS** Yannick, **JOSEPH** Martine, **KENNEL** Armin, **KOST** Gérard, **LAURENT** Tatiana, **LEGRAND** Sébastien, **LERECH** Lydie, **LOISY** Michel, **LORIN** Bernadette, **MAGRON** Laurent, **MATTIONI** Angélico, **MUNIER** Robert, **PELLETIER** Christelle, **PETERMANN** Fabrice, **PHILIPPE** Brigitte, **PHILOUZE** Laurent, **PIROIRD** Thierry, **POZZI** Mickaël, **RENAUDEAU** Daniel, **RENAUDIN** Florent, **RAGOT** Jean-Marie, **ROBERT** Julien, **THIERY** Didier, **THYRIOT** Claude, **VAN DE WALLE** Hervé, **VAN HECKE** Damien, **VIBRAC** Odile, **ZÉLAZO** Jean-Marie.

Étaient excusés : DIOTISALVI Jean-Luc, MARTINOT David, MOUROT Anthony,

Excusés ayant donné procuration ou étant suppléés : BUSSEZ Stéphanie, suppléée par MUNIER Robert, CHALONS Kelly, pouvoir à JOSEPH Martine, GRANDPRE Jérôme, pouvoir à FOURNIER Jean-Noël. MALAIZE Philippe, pouvoir à PIROIRD Thierry. NICOLE Marc, suppléé par KOST Gérard. ROBERT Pascal, suppléé par RAGOT Jean-Marie.

Étaient absents : ANTOINE Gérard, BREUX Lionel, CULMINIQUE Claudine, FAMECHON Laurence, HENIN-TRANVOUEZ Jean-Philippe, PERRIN Pascal, THIRION Francis,

Assistaient également à la réunion :

DEL RUE Loup (Médiateur culturel de la Micro Folie mobile des Portes de Meuse), **FLOUEST** Laurent (Directeur Général Adjoint), **HUSSON** Thierry (Directeur Général des Services), et **NUNNE** Pauline (Responsable service Administration et Finances).

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du conseil, Monsieur HENRIONNET Bernard, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L. 2121-15 du C.G.C.T.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE :

Le Président fait part de deux erreurs liées au noms et prénoms de deux conseillers communautaires dans le précédent CR. Il faut bien lire Monsieur ADNET Maxime et Monsieur BONTANT Éric.

Le compte rendu de la séance du 5 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.



COMMANDE PUBLIQUE - Marchés publics (1.1)

26/091. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation thermique de l'école et du gymnase de Gondécourt le Château/réseau de chaleur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, modifiée par les lois n°2016-731, 2016-925 et 2016-1691 ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

CONSIDERANT que ce projet va permettre de réduire de façon importante les coûts de fonctionnement de cette école intercommunale et du gymnase intercommunal grâce à la réalisation d'économies d'énergie liées au changement du mode de chauffage et à l'isolation des bâtiments.

CONSIDERANT le tableau d'analyse des offres :

Candidat	Montant HT	Notes		O - 3 - 0	
		Prix 50 Pts	Tech 50 Pts	Total	
ACANTHE	162 800.00€	38.77	35.00	73.77	11
IDONEIS	142 237.50€	44.37	40.00	84.37	3
DEFI ARCHI	147 425.00€	42.81	37.50	80.31	5
HERY Cédric	151 700.00€	41.61	35.00	76.61	7
DGF Archi	247 840.00€	25.47	40.00	65.47	13
A2BC	199 800.00€	31.59	32.50	64.09	14
Accords Archi	165 250.00€	38.19	30.00	68.19	12



Lili et Rami	177 670.00€	35.52	40.00	75.52	9
Gandy	126 250.00€	50.00	35.00	85.00	2
VIOT Architecte	163 929.50€	38.50	37.50	76.00	8
SOLARES	193 287.00€	32.65	45.00	77.65	6
SEMPER VERA	240 500.00€	26.24	27.50	53.74	16
APRIL ARCHI	140 000.00€	45.08	40.00	85.08	1
JEK ARCHI	134 500.00€	46.93	35.00	81.93	4
5/5 Ingenierie	160 850.00€	39.24	35.00	74.24	10
ARCHILOFT	219 840.52	28.71	35.00	63.71	15

APRES AVIS du Bureau intercommunal du 26 mai 2026,

APRES AVIS de la CAO du 2 juin 2026,

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, à l'unanimité

ATTRIBUE le marché au groupement composé d'APRIL ARCHI, VENATCH, BET ADAM et FLUID CONCEPT pour un montant de 140 000.00 € HT.

26/092. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de Béguinage à Jeand'Heurs.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;



VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, modifiée par les lois n°2016-731, 2016-925 et 2016-1691 ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

CONSIDERANT l'intérêt de ce projet pour le territoire dont les principales caractéristiques sont reprises et présentées dans le document disponible en annexe A1.

CONSIDERANT le tableau d'analyse des offres :

Candidat	Montant HT	Notes		O - L - T - P	
		Prix 50 Pts	Tech 50 Pts	Total	
BMT	455 058.29€	27.40	50.00	77.40	9
ACANTHE	343 218.75€	36.40	42.50	78.90	7
IDONEIS	249 650.00€	50.00	42.50	92.50	1
ARCHILOR	376 756.13€	33.10	40.00	73.10	13
B2H	391 769.81€	31.90	40.00	71.90	14
MADDALON	446 109.99€	28.00	27.50	55.50	20
INSITU	439 578.96€	28.40	32.50	60.90	19
LILI & RAMI	382 637.51€	32.60	37.50	70.10	16
LINGAT	289 088.26€	43.20	30.00	73.20	12



BOLZINGER	313 330.02€	39.80	30.00	69.80	17
HAIKU	326 977.51€	38.20	42.50	80.70	5
KOMPAKT	326 061.26€	38.30	47.50	85.80	2
VIOT	283 940.00€	44.00	27.50	71.50	15
MALGRAS	360 222.51€	34.70	40.00	74.70	11
ATELIER 22	341 752.87€	36.50	45.00	81.50	4
CINQ-CINQ	321 600.00€	38.80	40.00	78.80	8
TDA	293 803.75€	42.50	40.00	82.50	3
LYKKEN	370 676.24€	33.70	20.00	53.70	21
RABOLINI	376 400.00€	33.20	42.50	75.70	10
PM ARCHI	350 000.00€	35.70	32.50	68.20	18
BUSATO COPPA	316 846.32€	39.40	40.00	79.40	6

APRES AVIS du Bureau intercommunal du 26 mai 2026,

APRES AVIS de la CAO du 2 juin 2026,



INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ,

Par 50 voix POUR,

Et 7 ABSTENTIONS (COLOMB Emmanuelle, DE WEERD Marion, DUPUIT Catherine, ELIOT Jean-Pierre, LEGRAND Sébastien, LERECH Lydie et PHILIPPE Brigitte).

ATTRIBUE le marché à la société IDONEIS pour un montant de 249 650.00€ HT.

COMMANDE PUBLIQUE - Autres contrats (1.4)

26/093. Convention de projet « L'ISLE -EN-RIGAUT – Papeterie Jeand'Heurs – Reconversion » avec l'EPFGE et la commune de L'Isle-en-Rigault.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la nécessité pour le projet de bégainage et de reconversion des friches Jeand'Heurs d'obtenir la jouissance foncière du site ;

APRES AVIS du Bureau intercommunal du 26 mai 2026,

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ,

Par 47 voix POUR,

9 ABSTENTIONS (COLOMB Emanuelle, DE WEERD Marion, DUPUIT Catherine, ELIOT Jean-Pierre, KENNEL Armin, LEGRAND Sébastien, LERECH Lydie, THIERY Didier, VAN HECKE Damien)

Par 1 voix CONTRE (PHILIPPE Brigitte)

VALIDE le projet de convention de projet « L'ISLE -EN-RIGAUT – Papeterie Jeand'Heurs – Reconversion » avec l'EPFGE et la commune de L'Isle-en-Rigault disponible en annexe A2 et **AUTORISE** le Président à signer cette convention.

DOMAINE ET PATRIMOINE – Locations (3.3) :

26/094. Création d'un tarif « participation au logement » sur l'Abbaye d'Ecurey.

VU le code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération de la Communauté de Communes des Portes de Meuse n°24/100 du 17 septembre 2024 actant la reprise en régie du développement et de la gestion du site intercommunal d'Ecurey,

VU la délibération de la Communauté de Communes des Portes de Meuse n°25/010 fixant les Tarifs des locations et des prestations Ecurey 25-35.

VU la délibération de la Communauté de Communes des Portes de Meuse n°25/097 modifiant les Tarifs des locations et des prestations Ecurey 25-35.



CONSIDERANT la nécessité de pouvoir percevoir des « participations » d'artisans, d'artistes, de partenaires sur des prestations d'accueil sur notre territoire,

CONSIDERANT que ces accueils se font dans le cadre de projets menés par la Communauté de Communes.

APRES AVIS du Bureau Intercommunal du 26 mai 2026 ;

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, à l'unanimité

FIXE à 30 euros TTC par jour et par personne le montant de la participation qui sera demandé pour les frais d'hébergement et de repas.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Election exécutif (5.1) :

26/095. Élection d'un(e) Vice-Président(e).

VU l'arrêté préfectoral n°2018-1545 en date du 28 juin 2018 portant création de la Communauté de Communes des Portes de Meuse et validant ses statuts ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

CONSIDERANT qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-président(e)s doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

VU la délibération 26/040 du 14 avril 2026 fixant à 14 le nombre de vice-présidents de la Communauté de Communes des Portes de Meuse ;

VU la délibération 26/041 du 14 avril 2026 portant élection des vice-présidents de la Communauté de Communes des Portes de Meuse ;

CONSIDERANT la démission de Madame Laurence FAMECHON de son poste de 2^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes au 30 avril 2026 ;

Le Président propose au Conseil Communautaire de procéder à l'élection, en son sein, d'un ou d'une Vice-Président(e) qui sera notamment chargé(e) de la commission des Finances.

Pour procéder aux opérations de vote, le Conseil Communautaire désigne Madame DE WEERD Marion et Monsieur ROBERT Julien comme assesseurs.

Élection à la 2ème Vice-Présidence, chargée des Finances.

Monsieur DABIT Pierre et Madame DUPUIT Catherine se portent candidats à la deuxième Vice-Présidence de la Communauté de Communes :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Votants 57 voix

A voté 57 voix

Majorité requise Absolue



Nombre de bulletin dans l'urne : 57

Majorité absolue des voix exprimées (29) Exprimé / 100,00 % 29 voix

DABIT Pierre	24 voix
DUPOIT Catherine	32 voix
Blanc	1 voix
Abstention	0 voix

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

DECIDE de proclamer Madame DUPUIT Catherine, conseillère communautaire, élue 2^{ème} Vice-Présidente et la déclare installée.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées (5.2) :

26/096. Création et installation des commissions thématiques intercommunales.
--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

APRES AVIS du Bureau intercommunal du 26 mai 2026,

CONSIDERANT que certaines commissions présentent un nombre de délégués trop important pour garantir un bon fonctionnement des commissions ;

CONSIDERANT que certaines communes sont représentées plusieurs fois dans une même commission ;

CONSIDERANT qu'un travail d'échange avec les communes et leurs représentants est nécessaire pour garantir une représentativité conforme à celle du Conseil Communautaire ;

INSTALLE les commissions thématiques intercommunales :

Le Président présente au Conseil Communautaire les différentes commissions thématiques et présentera, en séance, leurs compositions ce qui permettra de les installer.

- Développement éco, CIGEO, Urbanisme (COLLIN Christophe ; LOISY Michel ; ROBERT Julien) :

Membres :		
	NOM	Prénom
1	COLLIN	Christophe
2	LOISY	Michel
3	ROBERT	Julien
4	CHRETIEN	Franck
5	PELLETIER	Christelle



6	PHILOUZE	Laurent
7	POZZI	Mickaël
8	CARRE	François-Xavier
9	HENRIONNET	Bernard
10	MATTIONI	Angélico
11	BONTANT	Vincent
12	LEGRAND	Sébastien
13	FERNBACH	Robert
14	GRANDPRE	Jérôme
15	GROSJEAN	Didier
16	ADNET	Maxime
17	DE WEERD	Marion
18	CHALONS	Kelly
19	ETIENNE	Pascal
20	RODRIQUE	Isabelle
21	JEANSON	Élisabeth
22	BEAUDRAPS	Éric
23	VIBRAC	Odile
24	PIASTA	Christophe
25	GUILLAUME	Hervé
26	PIERROT	Émilien
27	AUBRY	Laurent
28	MAINFERME	Margot
29	MENONVILLE	Victoria

- Scolaire, Enfance et Jeunesse (RENAUDIN Florent et CHEVALLIER Marie-Laure) ;

	NOM	Prénom
1	RENAUDIN	Florent
2	CHEVALLIER	Marie-Laure
3	LOISY	Michel
4	VAN DE WALLE	Hervé
5	LERECH	Lydie



6	GALLOIS	Marie-Hélène
7	PETERMANN	Fabrice
8	HENRIONNET	Bernard
9	DEPREZ	Isabelle
10	CARDON	Dominique
11	SCHIVRE	Fanny
12	POIROT	Julie
13	ELIOT	Jean-Pierre
14	VARNEROT	Mickaël
15	FINOT-DAILLY	Johanne
16	GRAILLOT	Catherine
17	BREUX	Lionel
18	LONCLAS	Hélène
19	RODE	Nathalie
20	FERNBACH	Robert

- Finances (DUPUIT Catherine) ;

	NOM	Prénom
1	FAMECHON	Laurence
2	LOISY	Michel
3	RENAUDEAU	Daniel
4	VAN DE WALLE	Hervé
5	MALAIZE	Philippe
6	DUPUIT	Catherine
7	ROBERT	Pascal
8	CARRE	François-Xavier
9	HENRIONNET	Bernard
10	MATTIONI	Angélico
11	BONTANT	Vincent
12	THIRION	Francis
13	DABIT	Pierre
16	RODRIQUE	Isabelle
18	VIBRAC	Odile



19	LEROUX	Francis
20	PSAUME	Véronique
21	BONNET	Laurence
22	ZELAZO	Jean-Marie

- Projet et Développement du Territoire, Mobilités, Mutualisation et Relations avec les communes (FOURNIER Jean-Noël ; HENRIONNET Bernard) ;

	NOM	Prénom
1	HENRIONNET	Bernard
2	LOISY	Michel
3	FOURNIER	Jean-Noël
4	PHILOUZE	Laurent
5	CARRE	François-Xavier
6	DEPREZ	Isabelle
7	MATTIONI	Angélico
8	ROBERT	Julien
9	MAGRON	Laurent
10	RODRIQUE	Isabelle
11	ELIOT	Jean-Pierre
12	BERRARD	Cyrille
13	VERSTRACTEN- VANDER	Corinne
14	MOREL	Annie
15	MUNIER	Robert
16	GUILLAUME	Hervé
17	PIERROT	Émilien
18	MATTIONI	Angélico
19	BONNET	Laurence

- Santé, Social, CLS (JOSEPH Martine) ;

	NOM	Prénom
1	JOSEPH	Martine
2	LOISY	Michel
3	RENAUDEAU	Daniel



4	LERECH	Lydie
5	DUPOIT	Catherine
6	PHILIPPE	Brigitte
7	HENRIONNET	Bernard
8	LAURENT	Tatiana
9	LEGRAND	Sébastien
10	HENIN- TRANVOUEZ	Jean-Philippe
11	POIROT	Julie
12	GALLOIS	Marie-Hélène
13	ROUX	Cindy
14	RODRIQUE	Isabelle
15	MOREL	Annie
16	COLOMB	Emmanuelle
17	RUSAK	Alexia

- Tourisme, Communication, Numérique, Culture et Sport (PETERMANN Fabrice ; CARRE François-Xavier) ;

	NOM	Prénom
1	PETERMANN	Fabrice
2	CARRE	François-Xavier
3	LOISY	Michel
4	PELLETIER	Christelle
5	COLLET	Jean-Marie
6	PHILIPPE	Brigitte
7	HENRIONNET	Bernard
8	GROSJEAN	Didier
9	GALLAND	Christophe
10	CARDON	Dominique
11	DE WEERD	Marion
12	RODRIQUE	Isabelle
13	PIASTA	Christophe
14	THIEBAUT	Julien



15	MARCIREAU	Sylvie
16	HOCQUET	Marie-Christine
17	PSAUME	Véronique
18	CORDEBAR	Patrice
19	MAINFERME	Margot
20	LEBLANC	Sylvie
21	CARBONNIER	Isabelle
22	LIEUVRAIN	Catherine
23	ZELAZO	Jean-Marie

- Voirie, Assainissement, Environnement, Patrimoine bâti, Travaux (GROSJEAN Didier ; PIROIRD Thierry ; MALAIZE Philippe).

	NOM	Prénom
1	GROSJEAN	Didier
2	MALAIZE	Philippe
3	PIROIRD	Thierry
4	LOISY	Michel
5	ANDRE	Jean-Claude
6	CHRETIEN	Franck
7	COLLET	Jean-Marie
8	ROBERT	Pascal
9	CARRE	François-Xavier
10	HENRIONNET	Bernard
11	MATTIONI	Angélico
12	FOISSY	Thierry
13	THIERY	Didier
14	FERNBACH	Robert
15	THIRION	Francis
16	DABIT	Pierre
17	BREUIL	Benoit
18	ADNET	Maxime
19	THYRIOT	Claude
20	KENNEL	Armin



21	PERRIN	Pascal
22	FRANCOIS	Sébastien
23	ELVERS	Yannick
24	RAGOT	Jean-Marie
25	MARTINOT	David
26	VIBRAC	Odile
27	PIERROT	Émilien
28	GOUVERD	Mathis
29	REMY	Laetitia
30	AUBRY	Laurent
31	LAURENT	Cédric
32	RIMET	Jean-François
33	PHILIPPE	Remy

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Désignation de représentants (5.3) :

26/097. Désignation des représentants suppléants à Parc'Innov.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de Parc Innov – Syndicat Mixte ayant pour compétence l'aménagement et la gestion du parc d'activité économique « Parc Innov » sis sur les territoires des communes de Bure et de Saudron ;

VU la délibération 26/074 de la Communauté de Communes des Portes de Meuse du 5 mai 2026 désignant 4 représentants titulaires pour siéger à Parc Innov :

- o 1 : LOISY Michel ;
- o 2 : COLLIN Christophe ;
- o 3 : ROBERT Julien ;
- o 4 : PHILOUZE Laurent.

CONSIDERANT la nécessité de désigner également 4 délégués suppléants.

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, à l'unanimité

DESIGNE les membres suivants comme délégués suppléants pour siéger à Parc Innov :

1 : FERNBACH Robert

2 : BONTANT Vincent

3 : ANDRE Jean-Claude



4 : CHRETIEN Franck

26/098. Désignation du représentant au GIP Objectif Meuse.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-1545 en date du 28 juin 2018 portant création de la Communauté de Communes des Portes de Meuse et validant ses statuts ;

VU la Loi n° 2006-739 du 28 juin 2006 de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs ;

VU les statuts du GIP Objectif Meuse ;

VU la délibération CCPDM n°20/060 du 5 mai 2026 désignant Monsieur LOISY Michel comme représentant de la Communauté de Communes au GIP Objectif Meuse ;

CONSIDERANT que le GIP Objectif Meuse a vocation à soutenir, dans les limites du département de la Meuse, des actions de développement du tissu industriel et économique, d'aménagement du territoire, de formation, de développement des connaissances scientifiques et technologiques, et des actions en lien avec la transition énergétique. Les actions conduites le sont notamment dans les domaines utiles au laboratoire souterrain de l'ANDRA ou au projet CIGEO.

CONSIDERANT que finalement c'est Monsieur PHILOUZE Laurent qui a été désigné représentant du PETR du Pays Barrois le 12 mai 2026 et qu'ainsi Monsieur LOISY Michel peut rester représentant de la CODECOM des Portes de Meuse au GIP Objectif Meuse.

Le Président informe le Conseil Communautaire qu'il ne soumet pas ce point au vote.

FINANCES LOCALES – Interventions économiques (7.4) :

26/099. Attribution d'Aides Directes aux Entreprises.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi 89-1008 du 31 décembre 1989 relative au développement des entreprises commerciales et artisanales et à l'amélioration de leur environnement économique, juridique et social, notamment son article 4 modifié ;

VU l'article L 750-1-1 du Code du Commerce et le décret n°2015-542 du 15 mai 2015 modifié ;

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1511 -1 et 2 ;

VU la délibération 24/088 du 9 Juillet 2024 portant validation du règlement d'aides directes de la collectivité ;



CONSIDÉRANT que dans le cadre de la convention précitée, les communes et leurs groupements peuvent participer au financement des aides et des régimes d'aides mis en place par la Région ;

APRES AVIS du Bureau Intercommunal du 26 mai 2026 ;

APRES AVIS de la commission « Développement Economique, Cigéo, Urbanisme » du 28 mai 2026 ;

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ,

ATTRIBUE un second versement de 46 442,50 euros pour 2026, conformément au tableau suivant :

Entreprise	Commune	Projet	Proposition commission	Élus ne prenant pas part au débat et au vote	Résultat du vote
AUBERGE DU CANAL	HOUDELAINCOURT	Aménagement salle restaurant, isolation, mise aux normes et achat matériel cuisine + 2 emplois cdi	9 500,00 €		Favorable à l'unanimité
FRED ELEC	GONDRECOURT-LE-CHATEAU	Achat véhicule	3 707,00 €		Favorable à l'unanimité
ARTHUR GALLAND PAYSAGE	HAIRONVILLE	Minipelle + 1 emploi apprenti	6 500,00 €		Favorable à l'unanimité
BOULANGERIE FATALOT	ANCERVILLE	Aménagement boutique + 1 embauche cdi 30h	7 214,00 €		Favorable à l'unanimité
THIEBAUT FIOUL	AULNOIS EN PERTHOIS	1 cdi 14h	800,00 €		Favorable à l'unanimité
CUMAFobar	STAINVILLE	Dent de dessouchage et cultisous soleur	460,00 €		Favorable à l'unanimité
LE PRESSEUR DE LA SAULX	FOUCHERES AUX BOIS	Module complémentaire de l'encapsuleuse	460,00 €		Favorable à l'unanimité
PLATRERIE AND CO	GONDRECOURT-LE-CHATEAU	Véhicule + outillage électroportatif + flochage + carte de visite + gérant + chaussures sécurité	3 995,00 €		Favorable à l'unanimité
FINALU FILS	ANCERVILLE	Rachat entreprise finalu par Finalu fils reprise des 6 emplois cdi	4 000,00 €		Favorable à l'unanimité



ALEXIS MANU PAYSAGE	AULNOIS-EN-PERTHOIS	Achat ordinateur + taille haie	306,40 €		Favorable à l'unanimité
EETM	ANCERVILLE	Matériel électroportatif + outillage sur machine + convoyeur + 2 cdi temps plein	9 500,00 €		Favorable à l'unanimité

FINANCES LOCALES – Subventions (7.5) :

26/100. Plan de financement actualisé DETR 2026 pour le bâtiment agroalimentaire sur le PAE de la Houpette.

VU le code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'appel à projet DETR 2026 ;

CONSIDERANT la demande de la Préfecture de la Meuse de phaser le projet sur 2026 et 2027 à hauteur de 57,60 % des dépenses sur 2026 et 42,40 % des dépenses sur 2027 ;

APRES AVIS favorables du bureau Intercommunal du 26 mai 2026 et de la commission « Développement économique, Cigéo, Urbanisme » en date du 28 mai 2026 :

INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ,

Par 54 voix POUR,

2 voix CONTRE (ELVERS Yannick, PHILIPPE Brigitte),

Et 1 ABSTENTION (COLOMB Emmanuelle),

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel en deux phases disponible en Annexe A3 ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les différents partenaires financiers ;
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

26/101. Plan de financement complémentaire DETR 2026 pour la gendarmerie de Gondrecourt-le-Château.

VU le code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'appel à projet DETR 2026 ;

CONSIDERANT la demande de la Préfecture de la Meuse de présenter le plan de financement en euros HT ;

APRES AVIS favorable du bureau Intercommunal du 26 mai 2026 ;



INVITE à se prononcer, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ, à l'unanimité moins 1 ABSTENTION (ELIOT Jean-Pierre)

APPROUVE le plan de financement prévisionnel en euros HT disponible en annexe A4 ;

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires financiers ;

AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

26/102. Attribution de subventions aux associations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT les associations bénéficiaires d'une convention d'objectifs et de financement avec la Communauté de Communes ;

CONSIDÉRANT les programmes de soutien aux associations de la Communauté de Communes des Portes de Meuse ;

CONSIDÉRANT que ces montants concernent l'année 2026 ;

APRES AVIS du Bureau Intercommunal du 26 mai 2026 ;

APRES AVIS de la commission « Tourisme, Communication, Numérique, Culture et Sport » du 21 mai 2026 ;

ATTRIBUE les subventions conformément au tableau suivant :

Association	Commune	Projet	Montant	Élus ne prenant pas part au débat et au vote	Résultat du vote
Mission Locale Sud Meuse	Bar-le-Duc	Révision du montant de la Convention d'objectifs et de financements	22 404,20 €		Favorable à l'unanimité
Les Amis du Patrimoine Ménilois	MENIL-SUR-SAULX	La Forge, restauration sauvegarde, 2 ^{ème} phase	1 500.00 €	PHILOUZE Laurent	Favorable à l'unanimité
Amicale des Sapeurs Pompiers	Dammarie-sur-Saulx	La Pompelarde	1 500.00 €		Favorable à l'unanimité
Les Amis de la bibliothèque	SAVONNIE RES-EN-PERTHOIS	Ouverture et activités culturelles éducatives	200.00 €	PETERMANN Fabrice	Favorable à l'unanimité
L'Esperluette	SAINT MIHIEL	Parcours Vitrail dans la vallée	2 000.00 €		Refusé par 23 voix CONTRE, 12



		de la Saulx			ABSTENTIONS et 22 voix POUR*
Archéologie et Paysages de la Meuse		Circuit Mégalithes	750.00 €		Favorable à l'unanimité

*détail du vote concernant la subvention à l'association Esperluette :

23 CONTRE : ANDRE Jean-Claude, AUBRY Laurent, CARDON Dominique, CARRE François-Xavier, CHEVALLIER Marie-Laure, CHRETIEN Franck, COLLET Jean-Marie, DE WEERD Marion, DESPREZ Isabelle, DUBAUX Gilles, DUPUIT Catherine, GALLOIS Marie-Hélène, INTINS Yannick, JOSEPH Martine, KOST Gérard, LAURENT Tatiana, LORIN Bernadette, MAGRON Laurent, MATTIONI Angélico, PELLETIER Christelle, PHILIPPE Brigitte, PIROIRD Thierry et ROBERT Julien.

12 ABSTENTION : BREUIL Benoit, COLLIN Christophe, ELIOT Jean-Pierre, FOURNIER Jean-Noël, GRANDPRES Jérôme, MALAIZE Philippe, PETERMANN Fabrice, RENAUDIN Florent, THIERY Didier, VAN DE WALLE Hervé, VAN HECKE Damien et VIBRAC Odile.

22 POUR.

QUESTIONS DIVERSES :

Réorganisation des services intercommunaux sur la commune de Cousances-les-Forges :

Le Président informe que suite à des décisions de la mairie de Cousances-les-Forges prises à l'encontre de la Communauté de Communes depuis le 17 avril dernier, la Communauté de Communes est contrainte de réorganiser une partie de ses services sur cette commune.

Cela concerne notamment la distribution du magazine Horizon qui est désormais distribué uniquement par certains conseillers municipaux de la commune et n'est plus organisé par la mairie.

Mais surtout, depuis le 11 mai dernier, la mairie a fait procéder de façon unilatérale au remplacement des barillets des portes d'accès du gymnase intercommunal situé à Cousances-les-Forges, sans information préalable ni accord de la Communauté de communes, pourtant seule compétente pour la gestion de cet équipement.

Depuis cette date, les associations locales et les services de la Communauté de Communes n'ont plus accès à cet équipement.

Des procédures sont en cours pour rétablir sans entrave la gestion intercommunale de l'équipement et la continuité du service public.

Une information spécifique est envisagée auprès des usagers et des habitants de la commune. Le Conseil Communautaire sera également informé régulièrement des suites de ce dossier.

Enquête à destination des habitants lancée par le PETR concernant le projet d'épicerie sociale itinérante actuellement en cours d'étude d'opportunité :

Le Pays Barrois et ses partenaires réfléchissent à la mise en place d'une épicerie sociale itinérante dans le sud meusien (Passage sur CC Portes de Meuse) en collaboration avec la Banque Alimentaire Meuse Nord Haute-Marne.

Afin de recueillir l'avis des bénéficiaires potentiels et adapter au mieux ce projet à leurs besoins, une enquête est lancée auprès des habitants à partir du mois de mai 2026, jusqu'au 31 juillet.

Cette enquête est diffusée via de nombreuses structures relais, et également envoyée à l'ensemble des mairies de la Communauté de communes des Portes de Meuse.

Prochain Conseil Communautaire : mardi 7 juillet 2026 à 18h30.

■ **Le Président lève la séance à 22h03.**